

L'ALGERIE A L'HEURE DE

LES vagues d'arrestations massives qui ont lieu actuellement en Algérie à l'encontre des marxistes-révolutionnaires, de nombreux éléments de l'EX-PCA et de militants de l'ORP sont les signes avant-coureurs d'une répression d'envergure contre les masses et leurs conquêtes, contre les syndicats et l'autogestion. Après avoir « démantelé » l'avant-garde des militants d'opposition par les « grandes purges » de septembre, le pouvoir bureaucratique de Boumedienne se trouve désormais directement confronté avec les organisations de masses, avec les étudiants et surtout avec l'U.G.T.A., seule organisation de masse de la classe ouvrière. Le fait que la plupart des cadres conscients de l'UNEA, de la JFLN et du FLN aient été arrêtés, ou aient pris la fuite, montre que le pouvoir a décidé de détruire tous les foyers potentiels

d'agitation et d'opposition pouvant faire naître des centres incontrôlés de direction. Si jusqu'à présent l'UGTA semble avoir échappé à la répression, cela tient à l'alliance tactique passée par la Centrale avec le secrétariat exécutif du Parti. Mais cette alliance ou ce « soutien » ne peuvent durer longtemps. Déjà le N° 2 de *Révolution et Travail* ne fait plus mention du secrétariat exécutif, et il semble que le N° 3 ne paraisse pas. Les congrès prévus sont reportés ; le moment de la rupture approche entre le pouvoir et l'UGTA. L'envergure de la répression, l'attaque des libertés syndicales et de l'autogestion sur une grande échelle indiquent qu'un changement qualitatif dans les rapports entre la bureaucratie au pouvoir et les masses est en train de s'opérer en Algérie.

trois jours chez Renault-Algérien (fin août), une autre de deux jours au trust Sian à Bougie (début septembre où la gendarmerie tenta d'arrêter les « meneurs »), une autre au Bains Maures d'Oran (où la PRG a « ramassé » les délégués de l'U.R.), et d'autre part, elle n'arrive pas à apporter une solution à des grèves d'un mois à Constantine, à une autre au trust Berliet-Algérie, etc. Si, dans l'industrie, le contrôle des grèves est plus ou moins possible, il n'en est pas de même dans l'agriculture où le prolétariat des campagnes s'est désolidarisé, depuis un an, de la bureaucratie « syndicale » non représentative qui tente de le contrôler par le moyen des appareils de l'ONRA et de la FNNT (Fédération bureaucratique des « travailleurs » de la terre, en réalité des fonctionnaires sans scrupules) — et s'est même parfois soulevé. Paradoxalement, ce sont les responsables syndicaux des villes qui essaient de « calmer » les ouvriers agricoles non payés, de les « faire patienter ». Cette attitude que ne partagent pas tous les syndicalistes de base s'explique par l'alliance tactique passée en juillet à l'issue d'un compromis entre la Centrale

et le secrétariat exécutif du Parti. Mais après l'explosion des premières grèves agricoles à Miliana et dans l'Oranie, il est fort possible que le soutien actuel du pouvoir par la Centrale s'effondre. De toute façon, il ne sera pas possible à la bureaucratie syndicale de concilier longtemps encore, sans se démasquer devant les masses, les intérêts inconciliables des prolétaires et des chômeurs des villes et des campagnes, avec ceux de la bourgeoisie d'affaires protégée par la bureaucratie d'Etat qui tente actuellement en vain de stopper le cours de la Révolution pour asseoir son pouvoir néo-colonialiste. S'achemine-t-on vers une scission dans l'UGTA ?

Il est probable que même si elle étatisait de larges secteurs industriels et agricoles auparavant autogérés, la bureaucratie petite-bourgeoise de l'Etat post-colonial ne parviendra jamais à s'imposer aux masses. Déjà, à la fin du régime de Ben Bella, de larges secteurs impopulaires de la bureaucratie (FNNT, l'ONRA, la « Milice populaire », le « Parti » bien souvent, l'« administration » en général) étaient démasqués aux yeux de masses de plus en plus nombreuses.

Les faiblesses de Ben Bella et de l'aile gauche du F.L.N.

Ce changement qualitatif ne doit pas nous aveugler a posteriori sur le pouvoir de Ben Bella. En fait les mesures incontestablement révolutionnaires prises par ce pouvoir, grâce à l'intervention des masses (autogestion ouvrière, nationalisation d'industries, etc.) n'ont pas pu déboucher sur l'instauration d'un régime socialiste où les travailleurs, ouvriers et paysans, auraient exercé le pouvoir réel. En apparence, Ben Bella et l'aile gauche du FLN, en affirmant que le pouvoir était « celui des travailleurs » parlaient le même langage que Boumaza au lendemain du 19 juin (voir déclaration de ce dernier à la conférence des cadres de l'autogestion industrielle, au cinéma Majestic le 9 juillet 1965). En fait, avec la chute de l'homme qui équilibrait les forces antagonistes que sont : l'impérialisme, la bourgeoisie nationale et la bureaucratie d'Etat d'une part, les masses inorganisées mais en mouvement d'autre part, ces forces antagonistes doivent aujourd'hui inévitablement s'affronter.

En passant un compromis paralysant avec les forces hostiles à la réalisation du programme de la « Charte d'Alger », Ben Bella signait l'arrêt de mort de son régime. Celui-ci s'était progressivement paralysé et condamné en temporisant devant les tâches de la Révolution socialiste prévues par la Charte d'Alger :

- la Révolution agraire, par l'expropriation des 9.000 propriétaires fonciers et féodaux algériens ;
- l'expropriation de l'impérialisme par la nationalisation des banques, du commerce extérieur, du commerce intérieur en gros, des industries-clés ;
- l'organisation du pouvoir des ouvriers et des paysans pauvres prévue par une loi municipale qui semble être toujours restée à l'état de projet (cette condition rendant possible la réalisation de toutes les autres mesures socialistes) ;
- l'industrialisation socialiste du pays par une planification réelle combinant

ses exigences propres avec celles de l'autogestion et du contrôle ouvrier sur l'industrie d'Etat et sur les survivances transitoires du secteur capitaliste.

La faiblesse énorme de Ben Bella et de l'aile gauche du pouvoir qui a produit la Charte d'Alger, a consisté à se satisfaire d'un programme révolutionnaire en paroles, qui n'a reçu que d'insignifiantes réalisations en actes. La faiblesse de la gauche du FLN fut, sous Ben Bella, de n'avoir pas su s'appuyer sur les masses en les organisant et en les armant, afin que la pression non encore relâchée des ouvriers et des paysans impose dans les faits et non pas seulement par des textes le programme révolutionnaire : la révolution agraire, la nationalisation des banques, du commerce extérieur et intérieur en gros, l'industrialisation et la rupture effective avec l'impérialisme. Pour cela, il fallait donner aux masses algériennes la possibilité d'exercer le pouvoir à tous les échelons, afin d'éliminer l'influence de la bourgeoisie nationale et de limiter le pouvoir de plus en plus affirmé des diverses couches de la petite-bourgeoisie en train de se transformer en bureaucratie d'Etat.

Il est certain que la prise du pouvoir par Boumedienne constitue un coup de barre à droite salué dès le 19 juin par les Oulémas et par toutes les formations réactionnaires encore existantes en Algérie. Les impérialismes français et américain ne s'y sont pas trompés : l'un précipitant les démarches auprès du nouveau gouvernement (signature des accords pétroliers dans l'euphorie, voyage de de Broglie et discours à la foire d'Alger, colloque sur la coopération culturelle et technique présidé récemment par le même secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes), l'autre développant dans l'ombre ses activités économiques, notamment au Sahara (dans le domaine de la géophysique en particulier).

promise sous Ben Bella, on substitue le plat concept bourgeois de « rentabilité » (voir le discours de Boumedienne à la II^e foire d'Alger), et au nom du profit, l'autogestion industrielle, sabotée par l'appareil d'Etat depuis trois ans, est en passe d'être jugulée par les soins de Kaïd Ahmed, ministre des Finances qui réclame les arriérés d'impôts dus par les patrons coloniaux. Norcolor, filiale d'un trust, est rendue à son patron que Boumaza a éprouvé le besoin de blanchir — au risque de se contredire : n'était-il pas ministre de l'Industrie en mai 1965 ? — lors d'un récent dîner-conférence de presse.

Le plus grave dans ce processus de consolidation de la bureaucratie petite-bourgeoise exploiteuse, c'est que les libertés syndicales et l'autogestion commencent à être gravement menacées. Après le succès éclatant d'une grève non contrôlée en juillet, aux Laboratoires du Chalet (à Hussein-Dey où les 175 ouvriers imposèrent le « contrôle ouvrier » de la production et de la commercialisation au patronat provocateur mais aux abois), la bureaucratie d'Etat — en l'occurrence le ministère du Travail, contrôlé par Abdelaziz Zerdani, qui passait auparavant pour un homme de gauche, ce co-rédacteur de la Charte d'Alger — a brisé une grève de

Le pouvoir de Boumedienne est totalement démasqué

Après le 19 juin, aucun dirigeant au pouvoir n'a plus aucun prestige auprès des masses ouvrières et paysannes. Sur ce plan, l'acquis est positif : les dirigeants officiels étant démasqués — ce qu'ils ont d'ailleurs compris en n'utilisant plus les promesses démagogiques d'auparavant — les masses comprennent très vite qu'elles doivent avant tout compter sur leurs propres forces.

Déjà dans le passé, avant le 19 juin, des « grèves spontanées » dans l'autogestion, chez les dockers, dans les usines d'Etat avaient balayé momentanément les dirigeants syndicaux, et des ouvriers du rang avaient surgi à la tête des mouvements. Les possibilités pour que se renouvelle-

ment des processus de ce genre sont aujourd'hui multipliées. Les grèves de ce début d'automne ne sont encore que les signes précurseurs d'un mouvement beaucoup plus ample, beaucoup plus sauvage aussi, qui ne pourra pas être repoussé indéfiniment.

Cette poussée des masses que ni l'armée, ni la gendarmerie, ni aucune bureaucratie n'a pu encore arrêter en Algérie, nous fournit la clé de la situation à venir. Par rapport à l'intervention des masses, de leurs forces, de leurs capacités organisationnelles surtout, non seulement les directions syndicales, mais aussi le pouvoir bureaucratique et ses instruments de répression qu'il ne semble pas non plus

Il ne suffit pas de démentis...

HALTE A LA TORTURE !

Notre camarade Albert Roux adresse la lettre suivante à l'Ambassadeur d'Algérie en France :

Paris, le 29 septembre 1965.

Monsieur l'Ambassadeur,

Un communiqué de votre Ambassade publié hier dément que mes compagnons et moi-même ayons subi des sévices au cours de notre détention.

Si vous ne considérez pas comme des sévices la strangulation avec le pied, la torsion des parties sexuelles, les décharges de courant électrique sur le corps nu et mouillé, l'eau versée avec un tuyau, à travers un maillot de corps tendu sur le visage, jusqu'à l'étouffement, alors, Monsieur l'Ambassadeur, je veux bien vous accorder que nous n'avons pas subi de sévices.

Mais je me permets de vous faire remarquer que pour définir ces traitements il n'y a guère — et dans toutes les langues — que les mots de « sévices » et de « tortures ».

Avant de les décrire à Paris, nous avions relaté, par écrit, pendant notre détention, au service de la Sécurité Militaire, les mauvais traitements qu'on nous infligea à la P.R.G. Ce service nous avait même assuré que des sanctions seraient prises. Prenez donc vos renseignements, Monsieur l'Ambassadeur.

J'ajoute que j'ai déjà pris contact avec un avocat en vue de porter plainte, car je ne puis admettre de voir des hommes que j'ai considérés comme mes frères déshonorer l'Algérie nouvelle, soit en pratiquant la torture, soit en couvrant ceux qui s'y livrent.

Mais si vous préférez que l'affaire soit soumise à une Commission d'Enquête Internationale, je n'y verrai personnellement aucun inconvénient, à condition bien sûr que cette Commission offre toutes garanties d'intégrité et qu'elle ait tous pouvoirs pour recueillir toutes informations et témoignages utiles à la manifestation de la vérité.

Je suis même prêt, malgré la réputation qu'ils m'inspirent, à me rendre à Alger pour identifier mes tortionnaires et ceux de leurs collègues qui, sans torturer eux-mêmes, en furent les complices.

Votre communiqué dit aussi que nos arrestations n'ont pas été arbitraires et que l'accusation d'attente à la sécurité de l'Etat portée contre nous était fondée.

Pourquoi, alors, Monsieur l'Ambassadeur, ne nous a-t-on pas fait un procès ?

Veillez croire, Monsieur l'Ambassadeur, à mes sentiments de profonde déception.

Albert ROUX.

Seul de toute la presse française l'Humanité a fait part de cette lettre.

Quel est le sort des révolutionnaires emprisonnés par Boumedienne ?

Un appel pour la défense d'Ahmed Ben Bella, Mohamed Harbi, Hocine Zaghrouane et tous les autres militants algériens arrêtés depuis le 19 juin a été signé par plus de cent cinquante personnalités françaises et étrangères du monde littéraire, artistique, scientifique et politique. Cet appel tend à obtenir des dirigeants algériens qu'il accorde aux emprisonnés les droits normaux de la défense et les droits élémentaires de la personne humaine. Un comité provisoire s'est formé, composé de Mme Denise Barrat, et de MM. Mourad Bourboune, Manuel Bridier, Daniel Guérin, Maurice Jardot, Michel Leiris, Maurice Nadeau, Pierre Naville, Jacques Panigel et Pierre Vidal-Naquet.

Nous publierons dans nos prochains numéros les listes de signatures recueillies par cet appel.